Israël/Territoires palestiniens occupés. L’annulation de l’interdiction par Airbnb des annonces situées dans les colonies illégales est scandaleuse

15 avril 2019

En réaction à l’annonce par Airbnb que l’entreprise ne supprimerait plus systématiquement les annonces situées dans des colonies israéliennes illégales de Cisjordanie à la suite d’un recours collectif engagé par des avocats israéliens, Mark Dummett, chargé de recherches sur la responsabilité des entreprises en matière de droits humains à Amnesty International, a déclaré :

« La décision d’Airbnb de continuer à autoriser les annonces d’hébergements se trouvant dans des colonies israéliennes illégales en Cisjordanie occupée est une manœuvre répréhensible et lâche qui porte un nouveau coup aux droits humains des Palestiniens.

« Cette décision est un renoncement scandaleux de la part d'Airbnb, qui, en tant qu'entreprise, a la responsabilité de respecter le droit international humanitaire et relatif aux droits humains où qu'elle opère dans le monde. Cela vaut également pour les colonies israéliennes illégales des territoires palestiniens occupés. Cette décision met par ailleurs en lumière la vacuité des déclarations de l'entreprise lorsqu'elle vante son attachement aux droits humains.

« Airbnb tente de se décharger de ses responsabilités en affirmant qu'elle reversera les bénéfices de ces annonces à des organisations caritatives, mais cela ne change rien au fait qu'en continuant d'attirer des touristes dans les colonies illégales, elle aide à dynamiser l'économie de ces colonies. Ce faisant, l'entreprise contribue directement au maintien et à l'expansion des colonies illégales, une violation des Conventions de Genève et un crime de guerre aux termes du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

« Airbnb avait une occasion franche de prendre la bonne décision en faveur du respect des droits humains et d'utiliser son influence pour établir un précédent dans le secteur du tourisme. Au lieu de cela, elle a choisi de suivre une politique de l'autruche et de fermer les yeux sur les éléments accablants qui prouvent qu'elle contribue à faciliter des violations qui entraînent d'immenses souffrances pour la population palestinienne.

« Le renoncement d'Airbnb montre que nous ne pouvons pas attendre des entreprises qu'elles prennent seules les bonnes décisions, et que nous avons besoin que les gouvernements respectent leurs obligations en intervenant et en adoptant des lois qui obligent les entreprises à respecter les droits humains. »

Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains ont à plusieurs reprises mis en évidence la façon dont les entreprises de tourisme en ligne ayant des activités dans des colonies de Cisjordanie occupée contribuent à des violations massives des droits humains. Depuis 52 ans, l'expansion des colonies d'Israël a chassé des milliers de Palestiniens et Palestiniennes de leurs foyers, détruit leurs moyens de subsistance, et leur a retiré l'accès à certaines ressources essentielles telles que l'eau et des terres agricoles.

Lire aussi : Sur le site de Amnesty International

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > Qui sommes-nous ? > Les membres >
- Adresse de cet article : http://plateforme-palestine.org/Israel-Territoires-palestiniens-occupes-L-annulation-de-l-interdiction-par